



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

maladie de Creutzfeldt-Jakob

Question écrite n° 73496

Texte de la question

Mme Martine Aurillac attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur le drame que vivent les familles d'enfants contaminés par la maladie de Creutzfeldt-Jakob à la suite d'injections d'hormones de croissance. Près de quatre-vingt-cinq personnes seraient concernées, dont quatre-vingt-une sont décédées, et de nouveaux cas se déclarent malheureusement chaque année. Or, ces familles se sentent isolées notamment face à une instruction qui dure depuis plus de dix ans et qui, bien qu'elle ait conduit à la mise en examen d'institutions et de responsables, n'a toujours pas abouti à ce jour. En outre, il serait inadmissible de classer un tel dossier et d'étouffer les problèmes de santé publique qu'il pose. Un tel classement serait particulièrement mal vécu par ces familles extrêmement traumatisées, qui ne pourraient supporter que cette affaire ne soit pas examinée au fond. En conséquence, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer quel est l'état d'avancement de ce dossier.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Aurillac](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73496

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1052